



Annonce des lauréat.e.s 2020

Le conseil de la Fondation vaudoise pour la culture (FVPC) remettra ses prix le vendredi 2 octobre 2020 à 18h30 lors d'une cérémonie privée retransmise en direct réunissant les lauréat.e.s et les mécènes en présence des membres du Conseil et de sa présidente, la conseillère d'Etat Cesla Amarelle.

Le maintien de la remise des prix de la Fondation est un signe important, tant de la part du Canton que de ses partenaires, à l'adresse du secteur culturel qui traverse de grandes difficultés depuis le mois de mars dernier.

Le Prix de la culture du bâti, décerné par l'ECA (Etablissement Cantonal d'Assurance) et la FVE (Fédération vaudoise des entrepreneurs) vient enrichir le palmarès de la Fondation et témoigne de l'attachement du secteur privé vaudois aux artistes.

Sont récompensé.e.s en 2020 la plasticienne Sandrine Pelletier, le programmateur, percussionniste et compositeur Serge Vuille, le réalisateur Fabrice Aragno, la journaliste, essayiste et commissaire Lorette Coen, l'éditeur Michel Moret, la chorégraphe et danseuse Diana Akbulut (Daya Jones) ainsi que les architectes Dreier Frenzel.

- **Le Grand prix, d'un montant de 50'000 francs, honore une personnalité du monde culturel vaudois qui a enrichi le pays par une œuvre forte et une approche neuve. Cette importante somme apporte à un créateur.trice reconnu.e le bien le plus précieux : un temps libéré de contraintes financières. Remis par l'Etat de Vaud, il est décerné à **Sandrine Pelletier** (domaine: arts visuels).**
- **Les deux Prix culturels vaudois, d'un montant de 20'000 francs chacun, sont un coup de projecteur sur une force artistique du canton.**

Remis par Audemars Piguet, le Prix culturel Musique est décerné à **Serge Vuille.**

Remis par la Fondation vaudoise pour la culture, le Prix culturel Édition est décerné à Michel Moret – Éditions de l'Aire.

- **Le Prix de l'éveil, d'un montant de 20'000 francs, récompense une personnalité vaudoise qui enrichit la vie culturelle du canton en suscitant l'éveil du public, jeune ou**

adulte, par son travail de créateur.trice, de médiateur.trice, de formateur.trice ou d'initiateur.trice.

Remis par la **BCV**, il est décerné à **Lorette Coen** (domaine: paysage et architecture).

- Le Prix de la culture du bâti, d'un montant de 20'000 francs, distingue un acteur.trice engagé.e dans la conception ou le rayonnement du patrimoine bâti vaudois et qui participe par cet engagement à la qualité de notre environnement naturel et construit.

Remis par l'**ECA (Etablissement Cantonal d'Assurance)** et la **FVE (Fédération vaudoise des entrepreneurs)**, il est décerné à **Dreier Frenzel** (domaine: architecture).

- Le Prix du rayonnement, d'un montant de 20'000 francs, distingue une personnalité du monde culturel vaudois dont la renommée dépasse les frontières du canton de Vaud et de la Suisse.

Remis par **Nestlé**, il est décerné à **Fabrice Aragno** (domaine: cinéma).

- Le Prix de la relève, d'un montant de 20'000 francs, récompense un talent émergent et au fort potentiel de développement.

Remis par la **Vaudoise Assurances**, il est décerné à **Diana Akbulut (Daya Jones)** (domaine: danse).

En raison de la situation sanitaire, la cérémonie de remise des prix 2020 de la Fondation vaudoise pour la culture se tiendra exceptionnellement en comité restreint et réunira uniquement les lauréat.e.s, les mécènes et le Conseil de la fondation.

Elle sera retransmise en direct, le **vendredi 2 octobre à 18h30**, sur :

www.fvpc.ch/ceremonie

Lausanne, le 9 septembre 2020

Renseignements complémentaires

Veronica Tracchia, secrétaire générale, 078 801 20 68

Instagram : [fondation_fvpc](https://www.instagram.com/fondation_fvpc)

www.fvpc.ch

Les biographies et les portraits photographiques des lauréat.e.s réalisés par Younès Klouche sont disponibles à l'adresse:

www.fvpc.ch/content/telechargements/2020/presse

Les portraits vidéo des lauréat.e.s réalisés par Pierre-Yves Borgeaud seront disponibles dès le 29 septembre à l'adresse :

www.fvpc.ch/laureats/videos/2020